*Courrier à l’attention du ministère de l’EN et de la Direction nationale de l’UNSS à retourner à l’adresse au secteur sport scolaire du SNEP-FSU* [*sportscolaire@snepfsu.net*](mailto:sportscolaire@snepfsu.net) *qui fera suivre.*

*Si possible rédigez ce courrier sous couvert de votre chef d’établissement*

A l’attention de Madame la Présidente de l’UNSS

Copie à la Directrice Générale de l’Enseignement Scolaire

Copie au Directeur National de l’UNSS

Madame la Présidente,

A la date du 28 aout 2024, la proposition persistante de la Direction nationale de l’UNSS - contre l’avis des représentant·es des AS et du SNEP-FSU - de modifier les catégories d’âges dans le règlement fédéral 2024-2028 dans les conditions suivantes : lycée : de 15 à 19 ans et collège : de 12 à 16 ans, est inacceptable.

La réduction du nombre de catégories d’âges risque de peser fortement sur la participation du plus grand nombre d’élèves.

De plus, les différences notamment morphologiques à ces âges ne permettent pas une pratique en sécurité pour toutes et tous.

Au-delà des discriminations en termes de composition des équipes, l’équipe EPS du lycée / collège ………………………. tient à alerter le Ministère de l’Éducation nationale sur les possibles conséquences pour l’intégrité physique des pratiquant·es et les possibles mises en cause des licencié·es UNSS et de leur famille, des animateurs / animatrices des associations sportives scolaires (AS) et des président·es d’AS.

Cette décision est d’autant plus inadmissible au moment où la Direction nationale de l’UNSS décide de se désengager de l’organisation des rencontres de certaines activités.

L’équipe EPS du lycée / collège …………………….demande le rétablissement des catégories d’âge à l’œuvre dans le précédent règlement fédéral (benjamin·e / minime / cadet·te / junior·e).

Date et signatures